RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

Troisième circonscription : (GANNAT - SAINT-POURÇAIN)



Charles MAGNE

Chevalier de la Légion d'Honneur

Conseiller Général

Maire de Gannat

(présenté par la Fédération Socialiste S.F.I.O.)

Né à Gannat, le 3 avril 1897, toute son existence s'est déroulée dans sa ville d'origine qu'il administre, avec conscience et efficacité en tant que Maire depuis 1945.

Mobilisé à 18 ans il est peu après grièvement blessé, ce qui aura de profondes conséquences sur l'orientation de sa vie. Décoré de la Croix de guerre et la Médaille Militaire, il fait carrière au Centre de Réforme de Clermont-Ferrand où, pendant trente ans, il s'attache avec une persévérance et un dévouement sans faille à aider autant qu'il est possible ses camarades Anciens Combattants.

Militant socialiste depuis toujours, élu Conseiller municipal en 1935, il doit à la fermeté de son attitude républicaine de faire partie de l'Assemblée communale de la Libération en 1944, puis d'être élu Maire et Conseiller général en 1945. Chaque élection nouvelle lui a, depuis, renouvelé ces deux mandats avec une majorité sans cesse accrue (70 % des voix en 1959).

Sous son administration, la ville de Gannat prend un essor entièrement nouveau.

Son œuvre maîtresse est sans conteste jusqu'à aujourd'hui le lancement et la réalisation de l'adduction d'eau par le Syndicat de « SIOULE et BOUBLE ».

Cette œuvre, unique en France, a permis d'assurer l'alimentation en eau potable de 40 communes rurales.

Il a présidé de même aux destinées du Syndicat d'Electrification de la région de Gannat.

Juste, parfaitement honnête, d'une grande droiture, il est un conseiller également écouté de ses concitoyens et apprécié du Conseil général qui l'élit Président de la Commission des finances, puis Rapporteur du Budget, puis Président de la Commission départementale.

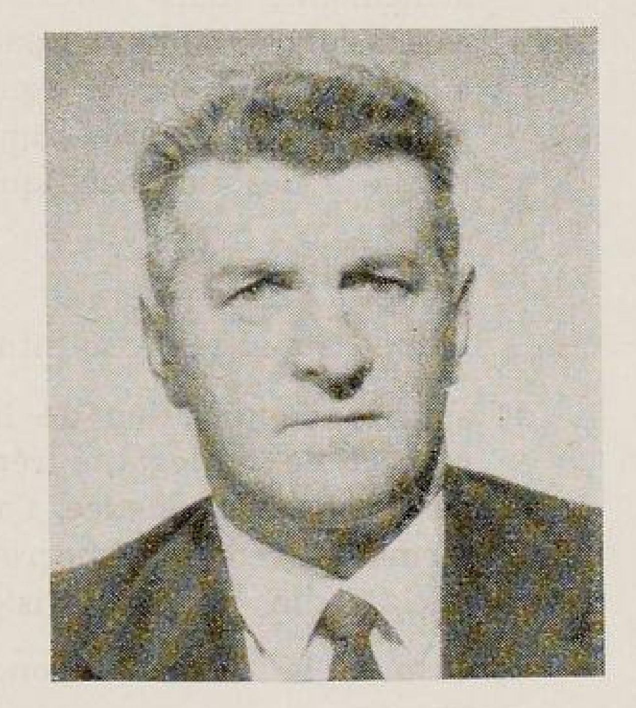
Jouissant de l'estime et de la considération générale, d'une grande simplicité, l'esprit ouvert à tous les problèmes, il est le meilleur représentant possible des populations laborieuses dont il partage la vie et connaît les problèmes.

Pierre BOULOIS

Conseiller Général du Canton de Cérilly

Officier du Mérite Agricole

Président de la Chambre d'Agriculture de l'Allier



Pierre BOULOIS conseiller général du canton de Cérilly, Officier du Mérite Agricole, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Allier, né à Cérilly le 25 décembre 1913, est resté lui aussi, fidèle à son pays d'origine.

Son père est tué à la guerre de 1914-1918, et il s'élèvera dans un milieu agricole, privé de ce soutien et de ce conseiller. Non seulement il reste fidèle à l'Agriculture, mais toute son existence est consacrée à élever constamment le niveau de connaissances, le niveau de vie, le niveau de rentabilité du monde agricole.

La confiance qu'on lui témoigne le fait conseiller général du canton de Cérilly en 1945. Cette confiance lui a été régulièrement renouvelée depuis cette date. La valeur remarquable qu'il a acquis dans le domaine de l'agriculture se traduit dans le nombre des organisations qu'il anime en plus de ses fonctions de Président de la Chambre d'Agriculture de l'Allier, de membre du Bureau national des Chambres d'Agriculture. Il est rapporteur au Conseil général, de toutes les questions agricoles, et en outre, vice-président du Comité d'Expansion Economique de l'Allier, vice président de la Société d'Equipement du Bourbonnais, Président de la Coopérative d'habitat rural de l'Allier, et membre du bureau national de la Fédération coopérative de l'habitat rural, président du groupement de Défense sanitaire du cheptel de l'Allier, membre du Comité permanent des Chambres d'Agriculture de France, vice-président du Comité départemental de vulgarisation agricole de l'Allier.

Est-il utile d'ajouter maintenant qu'il s'agit d'un agriculteur averti, d'un homme compétent et dévoué ?

Citoyennes, Citoyens,

Le 18 Novembre, vous devez choisir vos représentants pour renouveler l'Assemblée Nationale. Que vous proposons-nous en vous demandant de porter vos suffrages sur la personne de :

Charles MAGNE

et de son suppléant

Pierre BOULOIS

Ramener en France la PAIX véritable et la PROSPÉRITÉ.

1) **La paix**

a) par le réglement complet du problème algérien dans le respect des accords d'Evian, des droits de l'Homme, de la Justice, de l'Humanité,

b) sur le plan international, ne pas entrer en compétition dans la dangereuse course aux armements, mais rendre à la France son rôle séculaire de nation pacificatrice : désarmement simultané et contrôlé des grandes puissances ; - reconversion de l'énergie atomique à des fins pacifiques,

2) **La prospérité**

L'œuvre maîtresse se situe en France :

a) assurer l'application de la Constitution, le respect de la légalité républicaine, l'indépendance de la justice, l'objectivité de l'information (statut démocratique de la presse, de la radio, de la télévision),

b) assurer la stabilité économique et sociale par :

— la modernisation de l'agriculture et la parité sociale du monde rural,

— l'expansion économique régionale et la décentralisation industrielle,

— le maintien du plein emploi et la défense du pouvoir d'achat,

— un effort accru de la construction du logement,

— l'intégration rapide des rapatriés d'Algérie,

— l'amélioration du sort des vieux,

— la préparation de l'avenir des jeunes par :

— la réforme fondamentale de l'enseignement,

— l'extension accélérée des constructions scolaires,

— la multiplication des établissements d'enseignement techniques,

— l'aménagement des structures économiques agricoles et industrielles assurant les débouchés,

— l'organisation des loisirs

Enfin, assurer la présence effective de la France dans le monde, étendre l'œuvre commencée avec le Marché commun à la construction de l'Europe.

Et **sur le plan local,** veiller particulièrement à l'exécution de ce programme dans la 3[e] circonscription de l'Allier pour assurer prospérité rurale, expansion économique et reconversion de certaines activités.

Grande Imprimerie Nouvelle — Montluçon

Vu : Les Candidats